



France Relance en Guadeloupe

Des concrétisations au 31 décembre 2020, plus de 25 millions d'euros déjà validés ou décaissés pour la Guadeloupe

Dès 2020, France Relance en Guadeloupe, c'est 12 millions d'euros en plus pour le BTP, 849 jeunes accompagnés dans l'emploi, 8 millions d'euros pour le soutien des collectivités. En 2020, une première entreprise industrielle a été soutenue à hauteur de 800 000 euros, et une quinzaine de projets ont été déposés.

L'Etat et le Conseil régional de Guadeloupe ont signé le 18 décembre 2020 un accord de relance de 205 millions d'euros. Dans ce cadre, l'Etat territorialise 135 millions d'euros de crédits de France relance au profit de la Guadeloupe, et le Conseil régional de Guadeloupe apporte 70 millions d'euros.

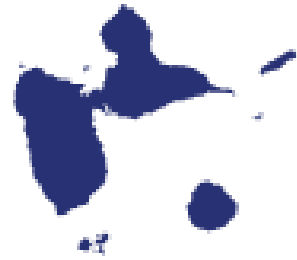
En 2021, l'industrie guadeloupéenne bénéficiera de 25 millions d'euros de baisse d'impôts de production, de manière pérenne.

Enfin, pour mémoire, l'Etat a engagé en Guadeloupe début 2021 plus de 1 milliard d'euros de mesures d'urgence économique auprès des entreprises : 617 millions d'euros de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) et 106 millions d'euros d'aides au titre de l'activité partielle ; pour les entreprises de Guadeloupe, 121,7 millions d'euros au titre du fonds de solidarité et près de 200 millions d'euros de reports ou modulations de charges sociales et fiscales.

Quelques exemples de concrétisation de France Relance en Guadeloupe dès 2020 :

- **Exemple #1. France Relance c'est le soutien à l'industrie guadeloupéenne :**
 - Les entreprises guadeloupéennes devraient bénéficier de **25,5 millions d'euros** de baisse des impôts de production dès 2021.
 - 1 entreprise a été sélectionnée dès 2020 au titre des financements « territoires d'industrie ». Elle bénéficiera de **800 000 €** pour réaliser plus de 4 millions d'euros d'investissement. Une quinzaine d'autres entreprises ont déjà déposé un dossier.

- **Exemple #2 : France Relance c'est un plan pour tous les Français : les Guadeloupéens se sont saisis des mesures de relance dès 2020,**
 - France relance a accompagné le verdissement du parc automobile des guadeloupéens avec **586 primes à la conversion** et bonus écologique accordés depuis juillet.
 - En 2020, ce sont **75 particuliers qui se sont saisis de Ma Prime Rénov** et le dispositif a été assoupli au 1er janvier 2021.



- **Exemple #3 : France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes Guadeloupéens avec le plan « 1 jeune, 1 solution »**
 - plus de **849 jeunes Guadeloupéens ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020**
 - dont 297 primes à l'embauche de 4 000 € financées par France Relance ;
 - dont 450 contrats d'apprentissage avec une aide de 5 000 euros ou 8 000 euros de France Relance ;
 - dont 102 emplois aidés (PEC et CIE), financés par France Relance.

- **Exemple #4 : France Relance c'est 5,5 millions d'euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat en Guadeloupe, pour un meilleur confort des agentes et des usagers, et de l'activité pour le secteur du BTP.** Bénéficieront ainsi les agents et les usagers de meilleures conditions de travail et d'accueil :
 - Mise en place de panneaux photovoltaïques à l'Université des Antilles,
 - Rénovation des locaux de la DGAC,
 - Rénovation des locaux de la DIRECCTE,
 - Isolation des locaux de la Préfecture.

- **Exemple #5 : France Relance c'est près de 8,1 millions d'euros d'acomptes déjà versés aux collectivités locales de Guadeloupe** au titre de la garantie de leurs recettes fiscales, y compris les recettes d'octroi de mer, afin que les collectivités locales continuent d'agir en période de crise. C'est également **6 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement (DSIL) exceptionnelle** engagés pour accompagner les communes dans leurs investissements en 2020.

L'ensemble des informations sont disponibles sur : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/suivi-mesures-indicateurs>